



Probleme voiture acheté et vendu sous garanti de trois mois

Par **manuela974**, le **19/12/2013 à 16:59**

Bonjour, j'espère que vous pourrez m'aider. J'ai acheté une voiture, il y a 3 semaines auprès d'un professionnel, car il assurait une garantie de 3 mois. Aujourd'hui la voiture a un grave problème de moteur, et le vendeur veut me faire payer la moitié des réparations qui s'élèvent à 800 euros! Et je n'en ai pas les moyens! Ma question est comment puis-je faire pour qu'il respecte cette garantie de trois mois qu'il avait certifiée? Je suis prête à ce qu'il reprenne dans ce cas sa voiture et qu'il me rende l'argent investi lors de l'achat. Que puis-je faire concrètement? Je vous remercie d'avance. Cordialement Manuella

Par **Lag0**, le **19/12/2013 à 17:02**

Bonjour, il faut déjà revoir votre contrat de garantie et vérifier si la panne actuelle est couverte par cette garantie ou si elle en est exclue...